



« J'avais toujours pensé que nous n'étions pas assez vertueux pour être républicains » (J.L. DAVID 1794)

Après un ministère... un musée pour l'identité nationale

Alors que nous discutons actuellement de l'avenir de la maison Robespierre à Arras et souhaitons en faire un lieu consacré à la mémoire vivante de Robespierre, le président de la République a lui choisi il y a quelques mois le site de sa « Maison de l'histoire de France » : les Archives Nationales. La volonté présidentielle suscite les critiques les plus vives. Nous avons déjà montré l'utilisation que le président fait de l'Histoire, entre « récupérations » médiatiques et commémorations aussi creuses qu'instrumentalisées, il est dès lors permis de douter qu'un récit de l'histoire nationale critique y soit réellement possible.

SOMMAIRE

P.1 Après un ministère... un musée pour l'identité nationale

P.2 David un député robespierriste

P.3 Suite de la page 2

Un grand-père-franc-maçon

P.4 Discours au Panthéon

P.5 En bref

P.6 Nationalisation des biens du clergé

P.7 Horlogers d'Arras sous la Révolution

P.8 Robespierre dans le texte

Intercalaire

Pétition pour un musée Robespierre

Cotisation 2011

Le choix du site laisse lui aussi songeur.

C'est en effet dans le lieu qui abrite le manuscrit original de la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, préambule de la Constitution de 1791 remarquable par sa portée universelle (bien avant 1948), puisque ayant l'ambition dès 1789 de s'appliquer au « genre humain » dans son intégralité, que le président souhaite voir présentée son histoire de France.

De la France uniquement.

Le ministère de l'immigration et de l'identité nationale n'a pas disparu, il n'est que dorénavant rattaché au ministère de l'Intérieur.

D'autres ont été associés à l'art contemporain, aux pyramides de verre ou aux arts premiers, Nicolas Sarkozy mène lui le combat pour « l'identité nationale ».

Pas celle qui témoigne des apports successifs des vagues de migrants, pas celle qui ne peut s'appréhender que dans l'ouverture et les échanges avec l'Europe et le monde, pas celle donc par exemple de la *Cité nationale de l'immigration* qui aura attendu 16 mois pour qu'un ministre de la majorité actuelle y soit

aperçu. Non, celle qu'on ne discute pas, celle bien claire, bien rangée des grandes batailles, des grands hommes, et qui s'exposera sous les boiseries sculptées de l'hôtel de Rohan.

Face aux difficultés, il faut exalter les valeurs de la France, il faut que chacun puisse s'ancrer dans des certitudes, s'accrocher à des repères simples, facilement identifiables que le président entend leur apporter. « Dès lors qu'il y a une crise identitaire, l'Histoire, le passé, la mémoire deviennent des choses beaucoup plus importantes » affirmait ainsi Henri Guaino en novembre 2008.

Le réconfort se trouverait donc dans la contemplation de notre grandeur nationale, dans l'évocation de nos glorieux héros à la manière des manuels patriotiques de Lavisse.

Qu'il en soit d'ailleurs de même à l'école : finie la mondialisation au brevet, vive le retour de la France, quasi unique sujet d'étude du programme de géographie 3^e applicable à la rentrée 2012.

Qu'il en soit d'ailleurs de même à l'école : finie la mondialisation au brevet, vive le retour de la France, quasi unique sujet d'étude du programme de géographie 3^e applicable à la rentrée 2012.

A la lumière du passé prémunissons-nous contre la tentation du repli sur soi, de la fermeture aux autres. Ne soyons pas dupes des manipulations de l'Histoire, remémorons-nous les paroles que Robespierre adressait à ses adversaires quand ils cherchaient à effacer les divisions de la Révolution et à faire diversion en déclarant la guerre à l'Autriche en 1792 : « Le vrai moyen de témoigner son respect pour le peuple n'est point de l'endormir en lui vantant sa force et sa liberté, c'est de le défendre (...). A chaque atteinte portée à sa liberté, on l'éblouit par des prétextes spécieux, on le séduit par des actes de patriotisme illusoire, on trompe son zèle et on égare son opinion par le jeu de tous les ressorts de l'intrigue et du gouvernement, on le rassure en lui rappelant sa force et sa puissance. »

Maxime Flament



Jacques-Louis DAVID Conventionnel, montagnard, Robespierriste

« J'avais toujours bien pensé que nous n'étions pas assez vertueux pour être républicains. »

J.-L. David ⁽¹⁾

Le 17 septembre 1792, Jacques-Louis David est élu 20^e député de Paris à la Convention nationale avec 450 voix aux élections du second degré et le soutien de Jean-Paul Marat qui le classe parmi les « excellents patriotes ». Membre de la Section du Muséum, le peintre siège avec le parti de la Montagne. Peu après, le 13 octobre, il est nommé au Comité d'instruction publique et, à ce titre, est chargé de l'organisation des fêtes civiques et révolutionnaires. Du 15 au 19 janvier 1793, il vote pour la mort du roi Louis XVI. Le 20 janvier, le conventionnel Michel Lepeletier de Saint-Fargeau est assassiné pour avoir, lui aussi, voté la mort du roi. David est chargé par

Barère de la cérémonie funéraire et fait exposer le corps place des Piques. Il représente ensuite le député sur son lit de mort dans un tableau *Les Derniers moments de Michel Lepeletier*, exposé à la Convention. A l'annonce de l'assassinat de Marat le 13 juillet 1793, la Convention, par la voix de l'orateur François-Elie Guirault, porte-parole de la Section du Contrat-Social, commande à David de faire pour Marat ce qu'il avait fait pour Lepeletier. Proche relation du conventionnel, David avait fait partie des derniers députés à l'avoir vu vivant, la veille de l'assassinat. Il peint, avec *Marat assassiné*, un de ses tableaux les plus célèbres et emblématiques de sa période révolutionnaire, exposant l'assassinat dans sa

crudité. Il s'occupe aussi des funérailles en organisant le 16 juillet une cérémonie quasi-religieuse dans l'église des Cordeliers, précédée par un cortège funèbre. En octobre 1793, David annonce l'achèvement de sa toile. De novembre 1793 jusqu'à février 1795, les tableaux de Lepeletier et de Marat vont siéger dans la salle des séances de la Convention. A partir de la seconde moitié de l'année 1793, David occupe plusieurs postes à responsabilité politique. En juin, il est nommé président du club des Jacobins ; le mois suivant, il est secrétaire de la Convention. Il prend une part active dans la politique de la Terreur en devenant le 14 septembre 1793 membre du Comité de sûreté générale et président de la section des interrogatoires. A ce titre, il contresigne environ trois cents mandats d'arrestation et une cinquantaine d'arrêtés traduisant les suspects devant le Tribunal révolutionnaire. Dans le cadre du procès de Marie-Antoinette, il participe comme témoin à l'interrogatoire du Dauphin et fait peu après un célèbre dessin de la reine déchu alors qu'elle est conduite vers l'échafaud. Il n'empêche pas l'exécution d'anciens amis ou commanditaires comme les frères Trudaine, Lavoisier, la duchesse de Noailles ou André Chénier. Cependant, il

protège Dominique Vivant Denon en le faisant rayer de la liste des émigrés et en lui procurant un poste de graveur, appuie la nomination de Jean-Honoré Fragonard au conservatoire du Muséum des Arts, et aide son élève Antoine Jean Gros, dont les opinions royalistes pouvaient en faire un suspect, en lui donnant les moyens de partir en Italie.

En 1794, David est nommé président de la Convention, fonction qu'il occupe du 5 au 21 janvier. Comme ordonnateur des fêtes et cérémonies révolutionnaires, il organise la cérémonie de l'Être suprême dont il dessine les chars du cortège. Il fait aussi des caricatures de propagande pour le Comité du salut public et dessine les projets de costumes pour les représentants du peuple.

Une tradition lui attribue d'avoir en 1794 dessiné le pavillon national de la marine qui deviendra ensuite le drapeau tricolore français et d'avoir choisi l'ordre des couleurs (bleu à la hampe, blanc et rouge flottant au vent).

Le 8 thermidor An II (26 juillet 1794), Robespierre est mis en difficulté par les députés de la Convention pour avoir refusé de nommer les membres des comités qu'il accuse de conspiration. Au club des Jacobins le soir même, David déclare publiquement son soutien à l'Incorruptible quand celui-ci prononce comme défense la phrase « Si vous m'abandonnez, vous verrez avec quel calme je sau-

rai boire la ciguë » en lui répondant « Robespierre, si tu bois la ciguë, je la boirai avec toi ! ».⁽²⁾ Le 9 thermidor, jour de la chute de Robespierre, David est absent de la Convention pour des raisons de santé selon ses propres dires. Mais Barère, dans ses mémoires, affirme l'avoir prévenu de ne pas se rendre à l'Assemblée : « Ne viens pas, tu n'es pas un homme politique ». Par son absence, il échappe ainsi à la première vague d'arrestations. Le 13 thermidor, à la Convention, David est sommé par André Dumont, Goupilleau et Lecointre, d'expliquer son soutien à Robespierre ainsi que son absence à la séance du 9 thermidor. Celui-ci tente maladroitement de se défendre et de renier son passé robspierriste. Selon le témoignage de son élève et ami, Etienne-Jean Delécluze, David aurait tenu ses propos : « On ne peut concevoir jusqu'à quel point ce malheureux m'a trompé. C'est par ses sentiments hypocrites qu'il m'a abusé, et, citoyens il n'aurait pu y parvenir autrement (...). Dorénavant, j'en fais le serment (...). Je ne m'attacherai plus aux hommes mais seulement aux principes ».⁽³⁾ Lors de cette séance, il est exclu du Comité de sûreté générale, ce qui marque la fin de ses activités politiques.

à suivre page 3



DAVID : autoportrait

Jacques-Louis DAVID : DEPUTE DE LA CONVENTION (suite de la page 2)

Décreté d'accusation le 15 du même mois en même temps que Joseph Le Bon, son arrestation déclenche la réaction contre les terroristes. David est emprisonné à l'ancien hôtel des Fermes générales, puis, le 10 Fructidor, il est transféré au Luxembourg, mais on lui permet de disposer de son matériel de peinture durant son incarcération. Le 30 novembre 1794, ses élèves se mobilisent, et, avec le soutien de Boissy d'Anglas, font une pétition pour demander sa libération.

Le 10 décembre, après l'examen par les trois comités (salut public, sûreté générale et instruction publique) des pièces d'accusation de Lecointre contre David, Barère, Billaud-Varenne, Vadier et Collot d'Herbois, constatant l'insuffisance de charges, le non-lieu et la mise en liberté du peintre sont décrétés.

David se retire en banlieue parisienne. Mais à la suite des émeutes de prairial et d'une nouvelle mise en accusation émanant de la Section du Muséum, il est de nouveau arrêté et emprisonné, le 11 prairial An IV (29 mai 1795) au Collège des Quatre-Nations (son ancienne école devenue alors maison d'arrêt). Le 4 brumaire (26 octobre 1795), il bénéficie de l'amnistie politique des faits relatifs à la révolution qui marque la séparation de la Convention.

Dr Michel CSANYI
Président de l'ARBR

¹⁾ Jacques-Louis Jules DAVID: « Le peintre Louis David (1748-1825) : Souvenirs et documents inédits » Editions Victor Havard (1880). Ouvrage en deux volumes rédigé par le petit-fils du peintre. Le premier volume est constitué de documents rares et inédits. Le second volume est un recueil de reproductions gravées des œuvres de David par l'auteur.

²⁾ Alphonse de LAMARTINE « Histoire des Girondins ». Edition Coquebert (1848)

³⁾ Etienne-Jean DELECLUZE : « Louis David, son école et son temps ». Edition Didier (1855)

Dans son film *Danton*, Andrzej WAJDA présente David sous l'angle de son engagement révolutionnaire. Le rôle est incarné par l'artiste-peintre polonais Franciszek Starowieyski.

Le grand-père de Robespierre était Franc-maçon

On a prétendu, à tort, que Maximilien Robespierre était Franc-maçon ou parfois laissé entendre que les Rosati, société anacréontique à laquelle il appartenait, avait à voir avec la franc-maçonnerie.

Par contre il est avéré que son grand-père, **Maître Maximilien Derobespierre (1694-1762)**, avocat lui aussi, a bien appartenu au chapitre de l'Ecosse jacobite, à l'Orient d'Arras. C'est ce que nous apprend un article ancien des AHRF qui publiait ce document que lui avait communiqué M. Alexis Lavoine, chef de bureau aux archives départementales du Pas-de-Calais.



Nous Charles-Edouard Stuart, prétendant roi d'Angleterre, de France, d'Ecosse et d'Irlande, en cette qualité de G. . M. . du Chapitre d'Herdon, connu sous le titre de Chevalier de l'Aigle du Pélican, et depuis nos malheurs et nos infortunes sous celui de R. . C. * .

Voulant témoigner aux maçons artésiens combien nous sommes reconnaissants envers eux des preuves de bienfaisance qu'ils nous ont prodiguées, avec les officiers de la garnison de la ville d'Arras et de leur attachement à notre personne pendant le séjour de six mois que nous avons fait en cette ville, nous avons en leur faveur créé et érigé, créons et érigeons par la présente bulle en ladite ville d'Arras, un Souverain Primatial et Métropolitain de R. . C. .* sous le titre distinctif d'Ecosse Jacobite qui sera régi et gouverné par les chevaliers **Lagneau**, **Derobespierre**, tous deux avocats ; **Hazard** et ses deux fils, tous trois médecins ; **J.B. Lucet**, notre tapissier ; et **Jérôme Cellier** notre horloger, auxquels nous permettons et donnons pouvoir de faire tant par eux que par leurs successeurs, non seulement des chevaliers R. . C. .* mais même de créer un chapitre dans toutes les villes où ils croiront pouvoir le faire lorsqu'ils en seront requis sans cependant par eux ni par leurs successeurs, pouvoir créer deux chapitres dans une même ville quelque peuplée qu'elle puisse être, et pour que foi soit ajoutée à notre présente bulle nous l'avons signée de notre main et à icelle fait apposer le sceau secret de nos commandements et fait contresigner par notre secrétaire de notre cabinet le jeudi 15^o jour du 2^o mois de l'incarnation 1745.

Charles Edouard Stuart

Ci-joint le texte de l'hommage à Robespierre que notre jeune amie Caroline FREGEAC, étudiante en droit, est venue d'Arras lire au Panthéon le 28 juillet 2010

HOMMAGE À MAXIMILIEN ROBESPIERRE

Une nouvelle ère a débuté en 1789. 1789 a engendré une République, celle-là même qui fait encore battre nos cœurs. Et Maximilien Marie Isidore Robespierre est allé jusqu'à consacrer, jusqu'à donner sa vie pour notre République, eh quoi ! l'on enseigne qu'il fut un tyran, un monstre assoiffé de sang. Non. Ceci est faux. Les qualificatifs ne manquent pas pour qualifier cet homme immolé alors qu'il n'aspirait à rien d'autre qu'à mettre la Patrie sur la voie de la République ; choisissons donc, je vous prie, des qualificatifs plus appropriés. Car cet homme ne fut pas un tyran. Il fut l'un de nos compatriotes, dévoué tout entier à la France, et que la France a tué. Oui, ce sont nos propres mains qui ont trempé dans son sang.

Mais si nous sommes ici en ce jour, c'est que nous savons quel homme il fut. Nous le savons et travaillons depuis déjà vingt-trois ans à ouvrir les cœurs hermétiquement clos de certains de nos concitoyens. Nous y parvenons peu à peu, mais si seulement tous pouvaient ouvrir les yeux sur les combats de Maximilien Robespierre, ces combats que notre Patrie porte encore aujourd'hui au plus profond d'elle, tous verraient enfin l'homme seul qui se dresse dans le tombeau aux côtés de notre Mémoire.

Maximilien Robespierre a toute sa vie dénoncé le mensonge, l'injustice, la calomnie. *Lex injusta non est lex* ; la loi injuste n'est pas la loi. Il le savait, il le prônait et avait voué à cette maxime jusqu'à son âme. J'entends pourtant le murmure des doutes, les citoyens d'aujourd'hui qui se posent des questions légitimes sur ceux d'hier. Les livres leur montrent une France qu'ils ne voient plus, une République en chantier qu'il fallait fonder. Je ne les blâme pas : il n'est pas facile de comprendre ce que l'on ne connaît pas ; c'est pourquoi je leur dirais ceci : feuilletiez les œuvres de Maximilien Robespierre, vous verrez ses combats, vous comprendrez. Maximilien s'est notamment battu pour que chaque citoyen français, quel qu'il soit, pût accéder aux charges publiques ; il s'est battu pour que le droit de vote soit égal pour tous ; il s'est battu contre la peine de mort. Il s'est battu pour son peuple. Pour nous.

Et si malgré tout la France reste sourde à ton nom, Robespierre, rassure-toi, nous ne sommes pas sourds à la France ! Tes combats avortés demeurent les nôtres, au nom de tous les citoyens de ce pays !

Car non, nous n'abandonnerons pas. Nous rendrons à Maximilien Robespierre les honneurs qu'il mérite ; nous laverons son nom de l'ignominie dont on l'a souillé.

Pourquoi n'aurait-il donc pas une rue à son nom à Paris, cette capitale où il a donné sa vie ? Eh bien, la municipalité ne cesse de le lui refuser, lui reprochant avec vigueur d'être l'unique responsable des fléaux de la guillotine. Mais elle se trompe de coupable ; Robespierre n'avait rien d'un dictateur tout-puissant. Il n'aspirait qu'à l'égalité sociale, politique et civile qui est l'expression même de la liberté et, plus que toute autre chose, en ces temps où il fallait fonder la République, il tenait à endiguer les effusions de sang inutiles. C'est pour cela, je vous le dis, que nous sommes robespierristes : nous croyons à la grandeur d'un homme qui a cru à la grandeur de la France et nous condamnons ceux qui, pour dissimuler leurs crimes, en ont fait un de sa vie et de ses combats en ce 28 juillet 1794.

Mesdames, Messieurs, je sais qu'on ne défend pas un homme avec la passion qu'il nous inspire, mais avec la dignité qu'il mérite. Car dignité rime avec vérité, et la vérité seule est nécessaire à la compréhension. Laissons nos passions de côté pour un instant ! Les passions ne font que brûler, aussi bien les âmes que les corps.

La raison, elle, laisse sans entrave parvenir jusqu'à elle ces propos de Maximilien Robespierre, qu'il prononçait, trois jours seulement avant sa mort :

« Peuple, souviens-toi que si dans la République, la justice ne règne pas avec un empire absolu, et si le mot ne signifie pas l'amour de l'égalité et de la patrie, la liberté n'est qu'un vain mot. »

Maximilien Robespierre nous appelle encore, d'aussi loin qu'il soit. Il appelle notre justice et notre amour pour cette patrie qui nous a vus naître.

Oui, la République se construit tous les jours. Nous l'avons ; à nous de la rendre grande. A nous d'honorer la mémoire d'un homme qui l'a tant aimée : Maximilien Robespierre.

L'Association des Amis de Robespierre tient à remercier la Direction du Panthéon qui a bien voulu l'autoriser à fleurir le monument des héros de la Convention et rendre hommage à Robespierre.



